

Un espace touristique qui va devenir La Maison du Pont

En mars dernier, les élus de Thiers Dore et Montagne choisissaient de fermer l'espace touristique du Pont-de-Celles. S'étaient alors élevées des voix contre cette décision, inquiètes de la perte d'une certaine dimension culturelle et touristique que prenait, malgré tout, et à leurs yeux, ce bâtiment. Depuis, ils ont pris les choses en main.

De la pétition à l'association, il n'y a qu'un pas. Ou plutôt, quelques mois. Lundi 14 octobre, était réunie une vingtaine d'engagés, motivés pour faire en sorte que l'ancien espace touristique du Pont-de-Celles continue de vivre. De ceux-là, ils étaient nombreux en mars dernier à signer une pétition contre la fermeture du lieu, décidée par Thiers Dore et Montagne.

Alors, ils ont décidé de se mobiliser, une nouvelle fois, pour montrer qu'ils avaient de la suite dans les idées, et ainsi proposer à la communauté de communes un projet, pour « sauver » ce lieu. Lors de cette toute première assemblée générale constitutive de La Maison du Pont, nom de l'association



L'association La Maison du Pont souhaite continuer à faire vivre l'espace touristique de la Montagne thiernoise, sous différentes formes, mais pour l'intérêt général. (PHOTO : ARCHIVES)

en charge de la gestion du lieu, il a donc fallu examiner les 18 articles référençant les statuts de l'association puis élire un Conseil d'administration (*).

Lien social, entraide, échange de savoirs

Des questions, il y en a eu forcément. Sauf peut-être, sur cet article 2, qui

résume de façon nette les objectifs de La Maison du Pont. « Favoriser le lien social, la convivialité, l'entraide en Montagne thiernoise à travers les arts, l'environnement, la culture, l'échange de savoirs, à l'intention de publics de tout âge, ainsi que la valorisation du territoire », tels sont donc les fils rouges soutenus par la nouvelle

association, qui, après avoir élu son conseil d'administration, devrait dans le cours de la semaine prochaine, élire son premier bureau.

« Nous ferons en sorte que ce lieu culturel fonctionne pour l'intérêt général et pour tous ceux qui le fréquenteront », a lancé Alain Benoît à la Guillaume, de la Cité de l'abeille

à Viscomtat, et principal investigateur de l'action. « Nous sommes des bénévoles, pleins de bonnes volontés. Malgré l'enthousiasme et le dynamisme que nous avons, nous ne sommes que bénévoles, et il faudra s'organiser, sans quoi La Maison du Pont ne fonctionnera pas. » D'ores et déjà se pose la question des permanences pour l'ouverture au public. Mais chaque chose en son temps.

Du regret à l'action

Une convention de mise à disposition des locaux sera signée d'ici la fin du mois d'octobre, entre Thiers Dore et Montagne et La Maison du Pont, pour clarifier les modalités de gestion de l'espace. Tony Bernard, président de la collectivité, et qui a traité le sujet avec Olivier Chambon, maire de Celles-sur-Durolle, profitant de son expertise sur ce territoire, est plutôt satisfait du dénouement : « C'est bien, que de passer du regret à l'action. Nous avons rencontré un projet qui nous paraît bien, porté par un collectif motivé, et nous sommes heureux de voir toute cette énergie.

Cela montre aussi que l'action publique a besoin d'être complétée par un engagement citoyen, un acte militant. Ça montre également que la collectivité n'abandonne pas ce territoire, ni la culture. »

(*) Le Conseil d'administration est composé de Bernard Arthaud, Alain Benoît à la Guillaume, Tahar Bouanane, Mireille Carton, Benoît Coly, Jean Donnadieu, Valérie Dupic, Jean-François Faye, Christiane Gueleraud, Florence Malençon, Mariette Mercier, Michel Sablonnière, Gilbert Youx.



« Faire en sorte que ce lieu fonctionne pour l'intérêt général. »

ALAIN BENOÎT À LA GUILLAUME